

## Engagez-vous, mais sans protection sociale !

L'annonce est parue sur la page Facebook de France télévisions Moscou. Le bureau recrute un(e) JRI-monteur, sur un poste en contrat local, pour couvrir l'actualité russe. Ce n'est pas une nouveauté. Depuis des décennies, les bureaux à l'étranger font appel à des JRI ou à des rédacteurs ne bénéficiant pas du statut d'expatriation. Sauf que là, la situation n'est plus la même, et ce qui s'est installé au fil des ans n'est plus du tout acceptable.

Il n'aura échappé à personne que la Russie est en guerre. Les risques encourus par les futurs candidats sont même précisés dans l'annonce : « cela inclus (avec une faute d'orthographe) l'éventualité de tourner dans des zones de conflit ». Il sera donc demandé à de jeunes recrues prêtes à tout pour vivre l'expérience de leur vie, de partir comme correspondant de guerre, mais sans aucune protection sociale. Ils perdront aussi très rapidement leur carte de presse. Depuis des années, la CCIJP est en effet obligée de recalcr des journalistes, rédacteurs et JRI, employés par les correspondants, parce que France Télévisions ne leur fait pas le bon contrat de travail. Ils perdront également le bénéfice de la retraite pour les années passées à l'étranger.

Personne ne peut nier que le poste de Moscou comporte des risques, malgré toutes les précautions prises. Quel directeur, quel rédacteur-en-chef, va assumer la responsabilité d'avoir envoyé en zone de guerre un JRI formé en France, parfois même ex-CDD de France télévisions, comme c'est souvent le cas, mais sans aucune couverture en cas de coup dur, sans sécurité sociale. Bénéficiera-t-il au moins d'une assurance rapatriement ? Que fera France télévisions si ce journaliste sans carte de presse est arrêté et ne peut justifier d'une activité officielle, dans un pays avec lequel nous sommes potentiellement en guerre ?

Le SNJ-CGT exige de l'entreprise France télévisions qu'elle prenne ses responsabilités, et ne sous-traite pas les risques inhérents à un conflit, à des jeunes dont on exploite le goût de l'aventure.

Il y a dans les rédactions de France télévisions de nombreux JRI compétents prêts à partir au bureau de Moscou, de même qu'ils se sont portés volontaires pour couvrir le conflit en Ukraine.

Il n'y a pas de raison pour que les postes d'expatriés dans les bureaux à l'étranger soient fermés aux JRI, qui doivent se contenter de micros-trottoirs à longueur de JT, ou sont contraints de s'externaliser pour retrouver du sens à leur métier. Une équipe de télévision, ce sont deux journalistes : un JRI et un rédacteur. C'est bien pour cela que France télévisions fait appel à des JRI formés en France.

Évidemment, on nous rétorquera que le métier de JRI-monteur n'existe pas à France télévisions, et qu'il faut bien trouver à l'extérieur des compétences qui ne peuvent être exercées en interne. A cela, le SNJ-CGT répond que les poly-compétences ne peuvent servir à exclure des journalistes parfaitement aguerris dans leur métier. Par ailleurs, le bureau de Moscou a fonctionné pendant des années avec un monteur local. France télévisions peut très bien continuer ainsi, au lieu de chercher à faire des économies au mépris de ses obligations sociales et morales.

Paris, le 6 mai 2022